

SASU SFCC
36, place Dei Doufin – Bât B – Port Fréjus
83600 FREJUS
CRCC D'AIX-EN-PROVENCE

Association Régionale pour la Promotion des Actions de Santé (A.R.P.A.S)

Siège social : 19 Avenue Auguste RENOIR - 06800 Cagnes sur Mer

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 15 Mai 2012 et en vertu des dispositions de l'article L.612-4 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association A.R.P.A.S, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du conseil d'administration :

Le total du bilan s'établit à	213 582 Euros
Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de	17 199 Euros

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédées ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT A FREJUS

Le 5 Mai 2014

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SASU SFCC

Représenté par Laurent Pokoj

AIX EN

PROVENCE

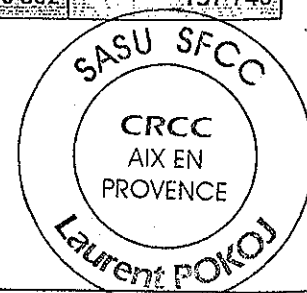
Laurent POKOJ

Bilan actif

ARPAS

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 943	2 943		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	15 362	12 085	3 277	4 422
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 930		2 930	2 930
ACTIF IMMOBILISE	21 235	15 028	6 207	7 352
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	46		46	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	47 761		47 761	45 893
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	156 764		156 764	143 594
Charges constatées d'avance	2 804		2 804	909
ACTIF CIRCULANT	207 376		207 376	190 396
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	228 611	15 028	213 582	197 748

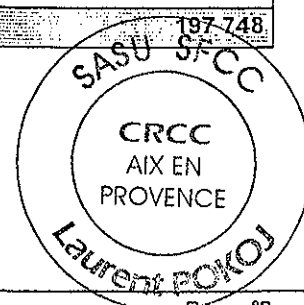


Bilan passif

ARPAS

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	99 501	68 318
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 199	26 320
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	116 700	94 638
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	8 800	24 554
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	8 800	24 554
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 966	6 389
Dettes fiscales et sociales	81 117	71 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		363
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	88 082	78 556
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	213 582	197 748

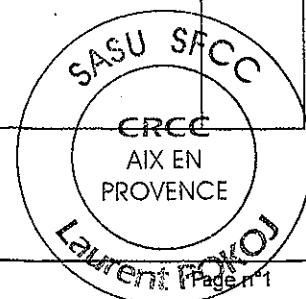


Compte de résultat

ARPAS

Etats de synthèse au 31/12/2013

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Simple Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	27 225	5,44	920	0,19	26 305	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	472 960	94,56	481 971	99,81	-9 011	-1,87
Reprises et Transferts de charge	2 232	0,45	17 432	3,61	-15 201	-87,20
Cotisations						
Autres produits	1		39	0,01	-39	-98,19
Produits d'exploitation	502 417	100,45	500 363	103,62	-2 055	0,41
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	110 707	22,13	105 685	21,89	5 022	4,75
Impôts et taxes	21 724	4,34	17 940	3,72	3 784	21,09
Salaires et Traitements	254 048	50,79	230 517	47,74	23 531	10,21
Charges sociales	109 590	21,91	95 790	19,84	13 800	14,41
Amortissements et provisions	6 008	1,20	1 428	0,30	4 579	320,63
Autres charges	1		2		-1	-56,28
Charges d'exploitation	502 079	100,38	451 363	93,47	50 716	11,24
RESULTAT D'EXPLOITATION	338	0,07	49 000	10,15	-48 661	-99,31
Opérations faites en commun						
Produits financiers	2 347	0,47	2 616	0,54	-269	-10,28
Charges financières						
Résultat financier	2 347	0,47	2 616	0,54	-269	-10,28
RESULTAT COURANT	2 685	0,54	51 616	10,69	-48 930	-94,80
Produits exceptionnels	10 880	2,18	72	0,01	10 808	NS
Charges exceptionnelles	12 120	2,42	815	0,17	11 305	NS
Résultat exceptionnel	-1 240	-0,25	-742	-0,15	-497	67,00
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	24 554	4,91			24 554	
Engagements à réaliser	8 800	1,76	24 554	5,08	-15 754	-64,16
EXCEDENT OU DEFICIT	17 199	3,44	26 320	5,45	-9 120	-34,65
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
Total des charges						

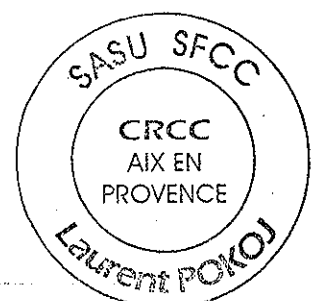


COMPTES ANNUELS

2013

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société ASS ARPAS relatifs à l'exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 0 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	213 582
Chiffre d'affaires	375
Résultat net comptable (Bénéfice)	17 199

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

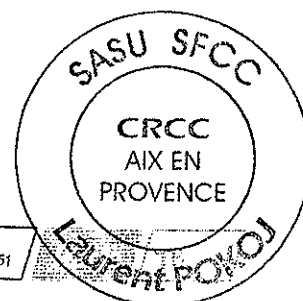
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NICE

Le 17/02/2014

AUDIT COMPTABILITE PAUL GUARES
ACPG sté expertise comptable
14 avenue GEORGES CLEMENCEAU
06000 NICE
Tél : 04.93.01.22.51 Fax : 04.93.01.22.64
SIREN : 530425842 APE : 6920Z

SARL A.C.P.G
Expert-Comptable



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS ARPAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 213 582 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 199 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2013 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

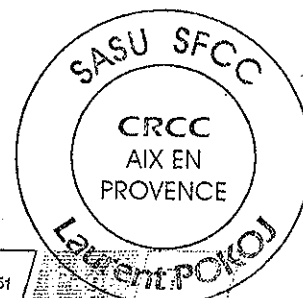
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

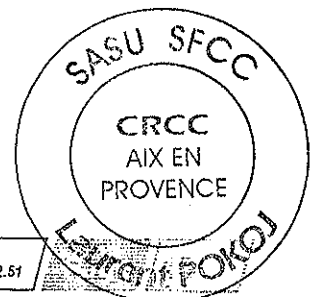
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

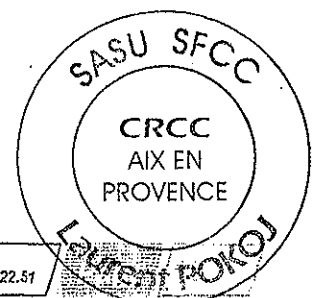


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

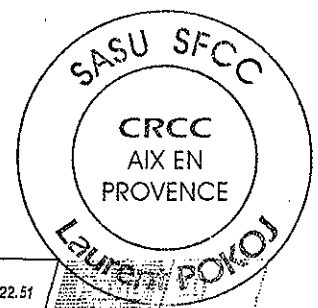
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 943			2 943
Immobilisations incorporelles	2 943			2 943
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	11 450			11 450
- Matériel de transport		8 670	8 670	
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	5 566		1 653	3 912
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 015	8 670	10 323	15 362
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 930			2 930
Immobilisations financières	2 930			2 930
ACTIF IMMOBILISE	22 889	8 670	10 323	21 235



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

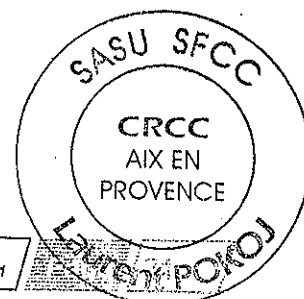
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 670		8 670
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 670		8 670
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 323		10 323
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 323		10 323



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 943			2 943
Immobilisations incorporelles	2 943			2 943
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 028	1 145		8 173
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 566		1 653	3 912
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 594	1 145	1 653	12 085
ACTIF IMMOBILISE	15 537	1 145	1 653	15 028



Notes sur le bilan

Actif circulant

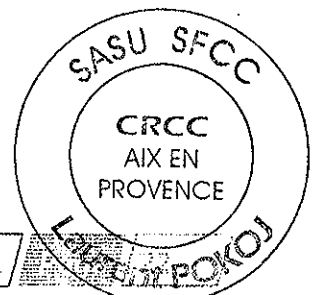
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 53 495 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 930		2 930
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	47 761	47 761	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 804	2 804	
Total	53 495	50 565	2 930
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	3 086
Total	3 086



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 0,00 euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 euros.

Dettes

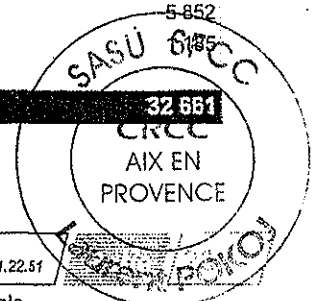
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 88 082 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 966	6 966		
Dettes fiscales et sociales	81 117	81 117		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	88 082	88 082		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 563
Dettes provis. pr congés à payer	14 301
Personnel - autres charges à payer	685
Charges sociales s/congés à payer	6 075
Organismes sociaux à payer	5 852
Charges fiscales s/congés à payer	
Total	32 561



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 804		
Total	2 804		

Comptes fonds dédiés

* excédent 2013 sur action subventionnée CUCS St Laurent du Var :	5 000,00
* excédent 2013 sur action subventionnée ISPA :	3 800,00
Total	8 800,00

